

**Yomna SAFWAT SALEM**

Université d'Ain Chams, Le Caire

yomna\_safwat@hotmail.com

## **ENJEUX DE LA DÉSIGNATION DANS LE DISCOURS SCIENTIFIQUE**

### **1. INTRODUCTION**

Le discours scientifique est l'une des manifestations du discours de spécialité ou du discours spécialisé. C'est un énoncé relevant du domaine des sciences et comme tout discours, il est « caractérisable certes par des propriétés textuelles, mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps) » (Adam 1990 : 22). Cependant, la science est un domaine qui n'est pas toujours accessible au grand public à cause de son vocabulaire. En effet, on ne peut parler 'science' à des amateurs aussi instruits soient-ils. A l'intention de ces derniers, on est obligé de vulgariser.

Dans les textes de vulgarisation scientifique, il faut essayer d'éviter les termes techniques et opter pour les mots simples, communément utilisés au risque d'une imprécision. Cependant, le recours à un vocabulaire scientifique dans des textes de vulgarisation est incontournable. Par la suite, on constate une écriture particulière autour des termes scientifiques, ceux précisément que le scientifique utilise pour exposer ses recherches. La reformulation est à l'origine de cette écriture particulière. Sur le plan lexical, l'ensemble des reformulations paraphrastiques constitue ce que Mortureux a convenu d'appeler un paradigme désignationnel.

En lexicologie, un paradigme désignationnel « regroupe une dénomination qui se voudrait le terme le plus adéquat ainsi que des désignations dont la variété repose sur des traits sémantiques donnés par le lexique ou

bien sur des relations sémantiques purement discursives » (Petiot et Re-boul 1996 : 131). Le repérage d'un paradigme désignationnel consiste à relever, dans un discours, les différentes désignations qui sont en coréférence avec un vocable donné et d'analyser son cotexte ou les phrases où apparaissent ses occurrences.

Dans le cadre de la méthode d'analyse de discours, nous aborderons le discours scientifique à partir d'un 'mot', afin de comparer le mode d'approche des termes scientifiques dans les divers types de ce discours (spécialisé, de semi-vulgarisation, de vulgarisation). Nous analyserons le paradigme désignationnel constitué autour d'un terme-pivot appartenant au discours scientifique, à savoir 'la migraine'. Nous allons relever l'ensemble des éléments substituables les uns aux autres et relatifs à ce terme tout en essayant de faire des observations comparatives entre les trois types de discours scientifique mentionnés plus haut. Cette collecte de coréférents nous permettra de faire un commentaire discursif ainsi que lexical.

Le corpus est constitué de plusieurs textes extraits de :

a – Publications de vulgarisation scientifique

- Webzines

- Plus pharmacie, volet internet du Journal *Plus Pharmacie*. Ce webzine consacre un dossier à la migraine<sup>1</sup> (désormais A).
- Santé magazine.fr, prolongement interactif du journal *Santé magazine*. Nous travaillerons sur un article intitulé « Migraine : Que faire ? »<sup>2</sup> (désormais B).

- Publications d'organisation spécialisée, destinées au public, publiées par

- Pfizer, investisseur en recherche biomédicale privée, qui présente un dossier sur la migraine<sup>3</sup> (désormais C).

b – Revues de semi-vulgarisation scientifique

- *La Recherche*, un mensuel français fondé en 1970. Le premier texte, objet de notre étude, est intitulé « Migraine : les neurones coupables »<sup>4</sup>

<sup>1</sup> <http://www.mag-pluspharmacie.com/pageLibre00010313.html> consulté le 10 janvier 2014.

<sup>2</sup> [http://www.santemagazine.fr/websante/modele\\_fiche.jsp?file=%2Ffm\\_migraine](http://www.santemagazine.fr/websante/modele_fiche.jsp?file=%2Ffm_migraine) consulté le 20 janvier 2014.

<sup>3</sup> <http://www.pfizer.fr/maladie/migraine.htm> consulté le 17 janvier 2014.

<sup>4</sup> Goadsby P., « Migraine : les neurones coupables », *La Recherche*, n 369, Novembre 2003, pp. 32–39.

(désormais D) alors que le second a comme titre « Les mécanismes de la migraine »<sup>5</sup> (désormais E).

c – Revues spécialisées en recherche médicale

- *Le Journal français d’ophtalmologie*, organe d’expression de la Société Française d’Ophtalmologie. Nous retiendrons l’article suivant : « Conduite à tenir devant une migraine ophtalmique »<sup>6</sup> (désormais F).
- *Le Médecin du Québec*, revue mensuelle de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ). L’article, objet de notre analyse, est : « Les céphalées d’origine cervicale, laisser sortir les démons »<sup>7</sup> (désormais G).
- *Gastroentérologie Clinique et Biologique*, organe officiel de la Société Nationale Française de Gastroentérologie. « Migraine et troubles digestifs »<sup>8</sup> (désormais H) est le titre de l’article que nous allons étudier.

## 2. ANALYSE DU PARADIGME DÉSIGNATIONNEL

Le repérage et l’analyse du paradigme impliquent la mise en relief de tous les procédés auxquels le discours a recours pour désigner le mot-pivot.

### 2.1. LA REFORMULATION

La reformulation est apparemment une partie intégrante du discours scientifique dans diverses situations comme l’enseignement, la traduction, la vulgarisation etc. Mais, dans chacune de ces situations, la préoccupation essentielle de l’agent reformulateur est de conserver au texte son caractère scientifique.

<sup>5</sup> Olsen J., « Les mécanismes de la migraine », *La Recherche*, n 240, Février 1992, pp. 160–168.

<sup>6</sup> Papeix C., Guepratte N. et al., « Conduite à tenir devant une migraine ophtalmique », *Journal Français d’Ophtalmologie*, vol. 26, n 4, Avril 2003, Paris, Masson, pp. 427–430 (en ligne) <http://www.masson.fr/masson/portal/bookmark> consulté le 20 janvier 2014.

<sup>7</sup> Bellavance A., « Les céphalées d’origine cervicale, laisser sortir les démons », *Le Médecin du Québec*, Vol. 37, n 4, Avril 2002, pp. 113–121 (en ligne) <http://www.fmoq.org/Documents/MedecinDuQuebec/avril-2002/111-119Bellavance0402.pdf> consulté le 20 janvier 2014.

<sup>8</sup> Pradalier A., Du Mayne J.-F., « Migraine et troubles digestifs », *Gastroentérologie Clinique et Biologique*, vol 29, n° 2, Mars 2005, pp. 156–161, Paris, Masson, (en ligne) <http://www.masson.fr/masson/portal/bookmark> consulté le 20 janvier 2014.

La reformulation est une procédure métalinguistique qui consiste à reproduire des signes linguistiques au moyen d'autres signes de la même langue. Elle est définie comme « une relation de paraphrase. Elle consiste à reprendre une donnée en utilisant une expression linguistique différente de celle employée par la référenciation antérieure. Elle couvre les phénomènes d'anaphore, de chaîne de référence et de coréférence » (Charaudeau et Maingueneau 2002 : 490).

Parmi les procédés de reformulation présents dans notre corpus et assurant la cohésion discursive, nous pouvons citer :

- L'expression métadiscursive 'en un/deux mot(s)' : « EN DEUX MOTS, la migraine est due à une dilatation des vaisseaux sanguins dans le cerveau. » (D)
- L'apposition : « La migraine, ce mal énigmatique qui surgit soudain et accapare avec sa panoplie d'étranges symptômes tout autant le corps que l'esprit puis disparaît mystérieusement, a été longtemps négligée par la médecine. » (E)
- Le connecteur de reformulation marquant la nuance 'plus précisément': « Cependant, cette théorie de l'aura comme déclencheur de la migraine, ou plus précisément de la douleur, se heurte à d'importantes limitations. » (D)
- Le verbe *dire* ('x dit y (ou z)') qui signale la parole hétérogène. Nous sommes en présence d'un phénomène polyphonique. Il s'agit d'opposer deux espaces sémantiques, celui du savant à celui du grand public :

Vulgarisation	Semi-vulgarisation
« la migraine <u>dite</u> commune <u>ou</u> migraine sans aura » (C)	« L'autre forme, moins fréquente et qui représente l'essentiel des 30% restants, est la migraine <u>dite</u> accompagnée. » (D)

- Le verbe *appeler* ('x appelé y (ou z)') :

Vulgarisation	Spécialité
« les crises migraineuses avec aura, encore <u>appelées</u> migraines accompagnées <u>ou</u> migraines ophtalmiques » (A)	« la migraine avec aura anciennement <u>appelée</u> migraine accompagnée » (H)

- Le marqueur de reformulation paraphrastique *c'est-à-dire* :

Semi-vulgarisation	Spécialité
« Jes Olesen et son équipe à Copenhague ont étudié le cerveau de patients souffrant de migraine accompagnée, <u>c'est-à-dire</u> de la forme neurologique commençant par des troubles visuels. » (D)	« les migraines accompagnées (avec aura) <u>c'est-à-dire</u> précédées de symptômes neurologiques focaux et transitoires intéressant la vision, la sensibilité ou le langage » (F)

- Le verbe copule *être* qui sert à introduire une définition :

Vulgarisation	Semi-vulgarisation	Spécialité
« La migraine est un trouble très invalidant qui pèse lourdement sur le quotidien de ceux qui en souffrent. » (B)	« la migraine est une maladie neurologique » (D)	« la migraine est une maladie « primitive » touchant le cerveau du migraineux » (H)

- La typographie : dans B, le vocable spécialisé qui suit la glose définitionnelle est mis entre parenthèses comme étant une dénomination scientifique dans un texte de vulgarisation : « La migraine peut être d'intensité, de localisation et de durée variable, liée ou non à des troubles de la vision (migraine ophtalmique). » (B) ; dans D et F, cette mise entre parenthèses a une autre valeur ; elle permet de marquer le passage de l'appellation en langue courante à la désignation en langue savante :

Semi-vulgarisation	Spécialité
« c'est ce que l'International Headache Society appelle la migraine simple ( <u>sans aura</u> ). L'autre forme, moins fréquente et qui représente l'essentiel des 30% restants, est la migraine dite accompagnée ( <u>avec aura</u> ). » (D)	« On distingue les migraines communes et les migraines accompagnées ( <u>avec aura</u> ). » (F)

## 2.2. L'ANAPHORE

Faisant partie des procédés de la reformulation, les relations anaphoriques (ou cataphoriques) assurant la continuité et la cohésion textuelle jouent un rôle important dans la constitution d'un paradigme désignationnel.

Comme ce qui nous intéresse dans le repérage du paradigme désignationnel, ce sont les phénomènes de reprise d'un segment par un autre dans la chaîne textuelle, nous adoptons la définition qui fait de l'anaphore un phénomène textuel ou « une expression dont l'interprétation référentielle dépend d'une autre expression (ou d'autres expressions) mentionnée dans le texte et généralement appelée son antécédent » (Kleiber 1994 : 22). Etant donné que la base du paradigme désignationnel est la coréférence, nous ne retiendrons parmi les divers types de relation anaphorique que l'anaphore totale, c'est-à-dire « quand le représentant et l'interprétant désignent exactement la même chose » (Gardes-Tamine et Pellizza 1998 : 151).

« Si, dans les syntagmes nominaux composant les paradigmes désignationnels, l'anaphore grammaticale est assurée par l'article défini ou le démonstratif, l'anaphore lexicale joue de plusieurs types de relations, simple répétition du même terme, synonymie, hyperonymie, mais aussi métonymie entre le terme reformulé et ses reformulants » (Mortureux 1993 : 127).

- L'anaphore grammaticale : la pronominalisation, c'est-à-dire le rappel d'un groupe de mots à l'aide des pronoms, est, par exemple, un procédé régulièrement utilisé dans les documents de vulgarisation et de semi-vulgarisation. Le pronom personnel 'elle' rappelle le syntagme 'la migraine' qui forme son antécédent et adopte sa référence :

Vulgarisation	Semi-vulgarisation
« <u>Elle</u> apparaît à l'occasion d'un stress, d'un surmenage, d'un manque de sommeil ou même sans raison apparente. » (B)	« La migraine n'est plus un mystère : <u>elle</u> devient une réalité physiologique. » (E)

- La répétition : il s'agit, dans ce cas, d'une anaphore fidèle. Ainsi relevons-nous dans le corpus au moins une centaine d'occurrences du terme 'migraine' ; citons entre autres :

Vulgarisation	Semi-vulgarisation	Spécialité
« <u>La migraine</u> a évolué, le traitement n'est peut-être plus adapté. » (A)	« <u>La migraine</u> n'est plus un mystère. » (E)	« Les hallucinations visuelles élaborées sont exceptionnelles au cours de <u>la migraine</u> . » (F)

- La synonymie : c'est un rapport de proximité sémantique entre des mots. Les documents de vulgarisation présentent plusieurs synonymes de 'migraine' notamment céphalée ou mal de tête (« Dans le langage courant, avoir la migraine veut dire avoir mal à la tête. » (C)) qui reprennent 'migraine' dans le corpus : « L'aura sans migraine ou aura isolée. Parfois, l'aura n'est pas suivie de céphalée. On parle alors d'aura isolée. » (A) / « Pourtant peu sont soignés pour leur maladie, car au moins la moitié d'entre eux ne sait pas qu'elle a des migraines et que des médicaments spéciaux "les antimigraineux" pourraient changer leur vie souvent gâchée par ce mal de tête si particulier. » (B)
- La substitution lexicale ou l'anaphore infidèle : dans la substitution lexicale, l'anaphorisant peut être un hyperonyme, l'hyperonymie étant la désignation du genre. Ainsi le syntagme 'la migraine' est-il repris dans le corpus par les syntagmes 'la maladie', et 'cette maladie' où le défini et le démonstratif imposent une coréférence entre 'migraine' et 'maladie' :

Vulgarisation	Semi-vulgarisation	Spécialité
« Chez d'autres patients, <u>la maladie</u> évolue par vagues de crises, rapprochées pendant quelque temps. » (A)	« Sans doute parce que l'explication qui a été avancée pour <u>cette maladie</u> , [...], était fausse. » (D)	« Histoire <u>de la maladie</u> » (H)

Le terme-pivot est également substitué par un autre hyperonyme 'pathologie'. Mais cette substitution est l'œuvre du discours de semi-vulgarisation et de spécialité :

Semi-vulgarisation	Spécialité
« Le neurologue anglais John Hughlings Jackson a décrit la migraine comme une forme d'épilepsie sensorielle, probablement parce que ces deux <u>pathologies</u> se présentent sous forme de crises, sans aucune anomalie dans l'intervalle. » (D)	« le lien entre les deux <u>pathologies</u> migraineuse et digestive peut être établi par l'importance de la sérotonine dans ces deux cas » (H)

D'autre part, les documents de spécialité énoncent, grâce à la reformulation, une propriété de la migraine qui n'est pas signalée dans les documents de vulgarisation, à savoir qu'il s'agit d'une affection : « Thomas Willis, en 1672, a rédigé le premier traité moderne sur la migraine et a été le premier à proposer une théorie vasculaire de cette affection. » (G)

Nous signalerons un dernier type d'anaphore lexicale, celui qui s'appuie sur le syntagme nominal substitutif 'ce dernier' :

Semi-vulgarisation	Spécialité
« Tous les maux de tête, appelés aussi céphalées, ne sont pas en effet <u>des migraines</u> . <u>Ces dernières</u> ne représentent qu'un des treize types possibles de céphalées recensées dans cette classification. » (E)	« durant la céphalée, au moins l'un des caractères suivants doit être présent : – nausées et/ou vomissements, – ou photophobie et phonophobie, qu'il s'agisse <u>de migraine</u> sans aura ou <u>avec aura</u> . <u>Cette dernière</u> se caractérise par l'aura. » (H)

Les chaînes de coréférence et les substitutions lexicales, dans notre corpus, ont ainsi permis, d'un côté, de maintenir un continuum homogène de signification, de l'autre, d'assurer la progression par spécifications nouvelles du mot-pivot.

Dans tous les cas précédents, les scripteurs ont fait 'usage' du terme 'migraine' : le signifié du signe renvoie directement au monde. Mais ils ont également fait mention du mot dans :

Vulgarisation	Semi-vulgarisation	Spécialité
« ( <u>migraine = moitié du crâne</u> ) » (C)	« La prédilection de la douleur pour le côté droit ou gauche du crâne est d'ailleurs à l'origine de l'apparition au XV <sup>ème</sup> siècle du <u>mot migraine, nommée auparavant hémicrânie (du grec hemisus, demi et kranion, crâne).</u> » (E)	« Quant <u>au terme de « migraine de l'abdomen</u> », il est parfois utilisé pour désigner le syndrome de l'intestin irritable (SII) et ses symptômes douloureux. » (H) « <u>Le terme ancien de « migraine digestive</u> » provient sans doute de ce que J. Caroli désignait comme étant la triade évocatrice de la phase préictérique de l'hépatite virale aiguë (...). » (H)

Dans ce cas, les scripteurs parlent du signe en tant que mot, en tant que signe nommant et non pas en tant que chose nommée. Cette activité métadiscursive ou cette connotation autonymique est parfois suggérée par des indices au niveau du code écrit : mise entre parenthèses en C et cumul des guillemets et de l'italique dans H, qui désignent le signe linguistique.

### 3. INTERPRÉTATION DU PARADIGME DÉSIGNATIONNEL

Après avoir repéré et analysé le paradigme désignationnel constitué autour du terme 'migraine' dans le discours scientifique, nous tenterons d'expliquer les stratégies adoptées et les procédures discursives engagées en comparant les reformulations et les désignations du discours scientifique avec les définitions offertes par les dictionnaires de langue :

Le Petit Robert <sup>9</sup> (PR)	Le Petit Larousse illustré <sup>10</sup> (PL)	Dictionnaire du Français Contemporain <sup>11</sup> (DFC)
n.f (XIV ; goutte migraine XIII ; lat. méd.	n.f (gr. hēmi, à demi, et kranion, crâne).	Migraine : n.f Violente douleur affectant un côté

<p>hémicrania « (douleur) dans la moitié du crâne ». Douleur intense qui affecte généralement un seul côté de la tête, qui survient sous forme de crises (→ céphalée), et s'accompagne de nausées. → hémicrânie. <i>Migraines ophtalmiques</i>. Par ext. Cour. Mal de tête. Une forte, une légère migraine. Avoir la migraine. → FAM. casque.</p>	<p>1 – MED. Douleur violente qui affecte un seul côté de la tête et qui s'accompagne souvent de nausées et de vomissements. 2 – Cour. (Abusif en méd.) Mal de tête.</p>	<p>de la tête, de durée variable, accompagnée souvent de nausées. (syn. Mal de tête.)</p>
---	---	---

En comparant l'ensemble des informations données par les trois dictionnaires de langue pris comme référence (PR, PL, DFC) sur le lexème 'migraine' à ses substituts figurant dans le discours scientifique, on peut mesurer la distance sémantique qui les sépare. Selon Mortureux, « les différents modes de reformulation sont en concurrence dans les mêmes discours, entremêlant des reformulations, dont certaines actualisent des relations inscrites dans le lexique, tandis que d'autres énoncent des propriétés, ressemblances, différences, aspects divers, non répertoriées par les dictionnaires » (1993 : 134).

La première reformulation par substitution lexicale nous présente la migraine en tant qu'une maladie. Généralement, l'hyponymie exploite une relation sémantique codée dans la langue (Maingueneau 2003 : 204), mais dans ce discours scientifique, c'est le corpus qui institue 'maladie' comme hyperonyme de 'migraine' et non pas le dictionnaire de langue. Les trois dictionnaires sont d'accord sur le fait que la migraine est une douleur violente. Aucune des trois définitions ne l'a considérée comme une maladie. Cette idée, les discours de vulgarisation et de semi-vulgarisation cherchent à l'instaurer dès les premières lignes. Et c'est peut-être ce que le corpus cherche à rectifier : la migraine est une

<sup>9</sup> Rey A., Rey-Debove J. (dir.), *Le nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires LE ROBERT, 2004, p. 1632.

<sup>10</sup> Pechon D., Demay F. (dir.), *Le petit Larousse illustré*, Paris, Larousse, 1992, p. 639.

<sup>11</sup> Dubois J. (dir.), *Dictionnaire du Français Contemporain*, Paris, Larousse, 1987, p. 749.

maladie. Il est vrai que dans le corps même du corpus, la migraine est définie comme une douleur mais vers la fin de D, le scripteur prend position et refuse de limiter la migraine à une douleur : « Compte tenu de la gamme des troubles sensoriels observés, c'est en tout cas certainement plus qu'une simple douleur ». Il serait plus logique de considérer la douleur comme une manifestation parmi d'autres de la migraine : « une théorie qui n'explique que la douleur ne peut pas rendre compte d'une pathologie caractérisée par des altérations pratiquement pansensorielles, puisqu'elles concernent la douleur, les sons, la lumière et les odeurs » (D).

Ainsi, le corpus, en instaurant la migraine comme étant une maladie, en énonce-t-il une classification non répertoriée par les dictionnaires de langue. En effet, dans cette reformulation, la relation entre reformulé et reformulant est instituée par le discours, elle n'est pas fondée sur une équivalence de signification en langue. D'autre part, par les nombreuses informations présentes dans le corpus, nous avons de nouvelles caractéristiques non mentionnées dans les dictionnaires.

Une autre partie de la définition que le corpus cherche à corriger est la synonymie établie entre 'migraine' et 'mal de tête'. Cette synonymie est explicite dans le DFC, alors que dans le PR et le PL, elle est présentée avec plus de réticence puisqu'on indique bien qu'il s'agit d'un aspect courant d'autant plus que le PL fait de 'mal de tête' un second sens de migraine. Quant au corpus, il distingue nettement la migraine des maux de tête :

Vulgarisation	Semi-vulgarisation
« Tous les maux de tête et toutes les céphalées ne sont pas des migraines ! » (A)	« Quelle que soit la forme qu'elle revêt, la migraine ne se résume pas à un mal de tête. » (D)

Donc, tout mal de tête n'est pas une migraine d'où l'inexactitude du DFC. D'autre part, le mal de tête n'est qu'un symptôme de la migraine : « En fait, deux des quatre caractères précédents suffisent à classer un mal de tête comme migraine. Mais celui-ci n'est jamais le seul symptôme de la migraine... » (E). Si, dans la vulgarisation, le scripteur établit une coréférence entre 'mal de tête' et 'migraine', il vise à mettre l'accent sur les aspects symptomatiques de la migraine communément connus du grand public.

Quant à l'hyperonyme 'pathologie', relevé notamment dans les textes de semi-vulgarisation et de spécialité, il va de pair avec l'hyperonyme précédent de 'migraine' en tant que maladie.

Les trois définitions sus-citées ont recours au verbe 'affecter', verbe dont le substantif est substituable au terme-pivot dans le discours de spécialité, marquant ainsi un rapprochement entre le discours scientifique et le lexique.

Tentons maintenant de distinguer les valeurs des différentes désignations du discours scientifique tout en essayant de relever les stratégies discursives du scripteur : « qu'il s'agisse, dans le champ spécialisé, de production ou de diffusion de connaissances, l'éventail des désignations corréférentielles manifeste en général la démarche rhétorique de l'émetteur, la stratégie de communication qu'il s'efforce de déployer » (Mortureux 1993 : 137). Dans ce cadre théorique, nous essaierons d'interpréter le choix des divers substituts du terme-pivot, selon chaque énonciation. D'ailleurs, un paradigme désignationnel peut dévoiler le positionnement du scripteur utilisant certaines désignations plutôt que d'autres.

La chaîne de corréférents dans le discours de vulgarisation (la migraine, elle, mal de tête, maladie...) diffère de la suite de reformulation dans le discours de semi-vulgarisation (la migraine, elle, maladie, pathologie...) et dans le discours de spécialité (la migraine, elle, maladie, pathologie, affection...), les reformulations soulignant le changement des points de vue.

Pour pouvoir interpréter ces différents points de vue, il faut commencer par connaître la situation d'énonciation de chaque type de discours. En effet, l'analyse de discours cherche à relier les propriétés linguistiques du texte à ses conditions sociales de production :

	<i>Destinateur</i>	<i>Destinataire</i>
<i>Discours spécialisé</i>	Chercheur scientifique	Chercheur scientifique
<i>Discours de semi-vulgarisation scientifique</i>	Chercheur scientifique	Public de formation universitaire
<i>Discours de vulgarisation scientifique</i>	Journaliste	Grand public

Le discours de vulgarisation scientifique, discours second destiné au grand public, est une sorte de réécriture des discours sources élaborés par le chercheur pour les autres chercheurs. Dans ce cadre, le vulgari-

sateur utilise ses propres mots tout en prenant en considération, d'une part, les termes scientifiques du discours source, d'autre part, le lecteur non-spécialiste, d'où la dénomination méritée par le vulgarisateur de 'troisième homme' ou de médiateur entre le profane et l'univers scientifique (Reboul 2004).

Dans le discours de semi-vulgarisation, cette figure de troisième homme est absente puisque c'est le scientifique lui-même qui est l'agent reformulateur des résultats de ses propres travaux, soit pour le grand public soit pour ses collègues. Le chercheur est, à la fois, une instance productrice et utilisatrice spécialisée d'une terminologie et une instance productrice d'un discours relaté. Ainsi le scripteur est-il l'objet d'une double contrainte : « demeurer irréprochable quant à la nature des faits scientifiques, des concepts et des théories qu'il présente, et, simultanément, parvenir à intéresser des lecteurs qui, même s'ils possèdent un certain niveau de culture scientifique (...), ne sont ni des chercheurs, ni des spécialistes dans ce domaine » (Jacobi 1999 : 148). Cet intérêt à la fois pour la précision et la compréhension du lecteur dicte le choix des reformulations dans les discours de vulgarisation et de semi-vulgarisation. Mais est-ce qu'une même anaphore lexicale remplit la même fonction dans tous les types du discours scientifique ?

Nous avons constaté que le syntagme 'migraine' est substitué par 'maladie' dans les trois types de discours scientifiques, pourtant, ce même vocable s'interprète différemment à chaque fois.

Dans le discours de vulgarisation qui s'adresse au grand public, l'emploi de cet hyperonyme émane d'une volonté de la part du journaliste de prévenir les lecteurs ; il s'agit d'inciter ces derniers à prendre au sérieux ce mal, s'il se présente. Signalons que le scripteur commence par désigner la migraine comme étant un mal de tête pour en aboutir au fait qu'il s'agit d'une maladie ; il commence donc par ce que connaîtrait le grand public de la migraine avant d'arriver à son message préventif : la migraine est une maladie. N'oublions pas que la fonction principale de la reformulation est d'annuler toute trace de menace à la face du lecteur. D'ailleurs, seul le discours de vulgarisation substitue 'mal de tête' et 'céphalée' à migraine ; dans les autres discours scientifiques, le but du scripteur est d'avorter la synonymie entre ces deux vocables.

Quant au discours de semi-vulgarisation, en substituant 'maladie' à migraine, il met en valeur l'aspect clinique de la crise migraineuse alors que dans le discours spécialisé, le chercheur établit des parallèles

entre les manifestations de la migraine et les manifestations des autres maladies. Il parle donc de la migraine du point de vue de la recherche scientifique.

Le terme 'pathologie' ne se trouve pas dans le discours de vulgarisation, étant un terme assez spécialisé qui, d'une part, ne saurait être reformulé par le troisième homme ou journaliste, et qui, d'autre part, ne saurait être compréhensible par le simple lecteur. Rappelons que le suffixe 'logie' sert à désigner les sciences.

Dans le discours de semi-vulgarisation et le discours de spécialité, ce mot a la même valeur : il s'agit de parler de la migraine en tant que discipline médicale en mettant l'accent sur les aspects cliniques, biologiques et anatomiques de la maladie.

Le terme 'affection', quant à lui, n'est mentionné que lorsque le scientifique aborde la migraine en tant que trouble organique.

L'analyse des relations lexicales entre les mots qui forment les paradigmes désignationnels constitués dans les trois types de discours scientifique montre comment les agents reformulateurs aussi différents soient-ils exposent différents aspects de la migraine selon les conditions d'énonciation de chaque type de discours.

A ces relations lexicales s'ajoute le choix des qualifications de migraine. Nous relevons deux catégories de qualificatifs ; la première comporte des adjectifs tels que 'anormale, vraie, aiguë, chronique ...' qui traduisent le point de vue des patients alors que 'ophtalmique, digestive, abdominale, commune, accompagnée, classique, simple, hémiplegique' sont des adjectifs plus précis que les précédents et appartiennent plutôt à un registre plus spécialisé, celui des médecins. La relation entre 'migraine' et la première catégorie d'adjectifs est de l'ordre du discours, étant des adjectifs subjectifs nécessairement interprétables dans le cadre de l'énonciation alors que la seconde englobe des adjectifs objectifs (Maingueneau 2003 : 155) permettant de classifier les divers types de migraine.

De même, le style imagé utilisé par le chercheur dans le discours de semi-vulgarisation dans « Edward Liveing, un médecin anglais, décrivait également la migraine comme un orage neurologique » (D) où il compare la migraine à un orage neurologique, est de l'ordre du discours : le scripteur vise à donner une représentation de ce concept pour en rapprocher les effets au lecteur.

Il est évident que le choix des coréférents dans le discours scientifique est délibéré de la part des scripteurs : la manière de reformuler étant

étroitement liée au public auquel le vulgarisateur s'adresse. L'analyse du discours nous a permis de repérer les critères d'un tel choix. C'est ce qui nous amène à nous accorder avec Charolles et Coltier que « la production d'une reformulation paraphrastique suppose de la part du locuteur/scripteur une volonté d'adaptation à l'auditoire (aux lecteurs). Elle est donc l'indice d'un comportement coopératif » (Charolles et Coltier 1986 : 53).

#### 4. CONCLUSION

Somme toute, la reformulation qui est une réécriture d'un discours source est un outil fondamental du discours scientifique. Elle n'est pas seulement l'objet du discours de vulgarisation mais le discours de spécialité également y recourt. Ainsi, dans le discours de vulgarisation, les reformulations intratextuelles peuvent-elles être considérées comme des ponts permettant au lecteur profane de pénétrer dans le monde des spécialistes tandis que dans le discours de spécialité, elles ont l'avantage de jeter la lumière sur certains aspects du reformulé.

D'autre part, la constitution du paradigme désignationnel du mot 'migraine' a mis en relief la co-occurrence entre le terme reformulé et ses reformulations, ce qui nous a dicté les conclusions suivantes :

D'abord, la reformulation est le moyen d'explicitier les termes scientifiques par le biais de divers procédés comme l'usage des marqueurs de reformulation, le recours à des énoncés à caractère définitoire, la typographie et l'anaphore (lexicale et grammaticale). C'est donc le discours de vulgarisation scientifique qui se caractérise essentiellement par les opérations de reformulation des termes scientifiques.

Ensuite, l'enchaînement anaphorique garantit non seulement la reprise coréférentielle mais également la progression de la séquence textuelle, le rôle primordial de la reformulation étant d'assurer la cohésion sémantique. Quant à la cohésion lexicale, elle est assurée par la répétition d'unités identiques, l'hyponymie et la synonymie. La métaphore est également élément de cohésion.

Notre recherche a permis de mettre en évidence le lien entre le cadre énonciatif et la reformulation des termes spécialisés. Ainsi dans le cadre de l'analyse de discours, la notion de paradigme désignationnel illustre-t-elle l'opposition langue/discours : nous avons distingué les re-

lations lexicales inscrites en langue et répertoriées dans les dictionnaires de langue de celles qui sont liées à une situation d'énonciation.

Les notions de paradigme désignationnel et de reformulation sont ainsi des outils d'illustration du rapport que la linguistique établit, d'un côté, entre les propriétés linguistiques du discours et les conditions de sa production, de l'autre, entre le niveau discursif et le niveau lexical.

## RÉFÉRENCES

- Adam J.-M., 1990, *Éléments de linguistique textuelle. Théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Liège, Pierre Mardaga.
- Charaudeau P. et Maingueneau D. (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse de discours*, Paris Seuil.
- Charolles M. et Coltier D., 1986, « Le contrôle de la compréhension dans une activité rédactionnelle : éléments pour l'analyse des reformulations paraphrastiques », *Pratiques* 49, 51–66.
- Gardes-Tamine J. et Pelizza M.-A., 1998, *La construction du texte. De la grammaire au style*, Paris, Armand Colin.
- Jacobi D., 1999, *La communication scientifique : discours, figures, modèles*, Saint-Martin d'Hyères, Presses universitaires de Grenoble.
- Kleiber G., 1994, *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Maingueneau D., 2003, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan.
- Mortureux M.-F., 1993, « Paradigmes désignationnels », *Semen* 8, 123–140.
- Petiot G., Reboul S., 1996, « Les mots entre langue et discours », *Le français dans le monde*, 131–139.
- Reboul S., 2004, « Écrire la vulgarisation scientifique aujourd'hui », Colloque Sciences, Médias et Société, 15–17 juin 2004, Lyon, ENS-LSH, (en ligne) [http://sciences-medias.ens-lsh.fr/article.php3?id\\_article=65](http://sciences-medias.ens-lsh.fr/article.php3?id_article=65) consulté le 4 janvier 2014

## ENJEUX DE LA DÉSIGNATION DANS LE DISCOURS SCIENTIFIQUE

### Résumé

Dans le cadre de la méthode d'analyse de discours, nous avons abordé le discours scientifique à partir d'un terme-pivot appartenant au discours médical, à savoir "la migraine", afin de comparer le mode d'approche des termes scientifiques dans les divers types de ce discours. Nous nous sommes principalement basée sur deux concepts, celui de la reformulation et celui du paradigme désignationnel. Ainsi avons-nous pu mettre en évidence à la fois les spécificités du discours de vulgarisation et les traits qu'il partage avec les autres types de

discours scientifique. Nous avons pu constater que la reformulation qui est une réécriture d'un discours source est un outil fondamental du discours scientifique visant à expliciter les termes scientifiques. Nous avons également mis en relief le lien entre le cadre énonciatif et la reformulation des termes spécialisés. De même, nous avons donné une illustration de l'opposition langue/discours.

**Mots-clés :** analyse de discours, lexicologie, discours médical, discours de vulgarisation, reformulation

## ISSUES OF THE DESIGNATION IN THE SCIENTIFIC DISCOURSE

### Summary

In the light of the discourse analysis approach, the researcher analyzes scientific discourse at the lexical level. The aim is to compare the different ways scientific terms are used in the diverse types of speech.

The research is built on two key concepts: "reformulation" and "paradigm désignationnel". Distinctive features of the popularization discourse and the traits it shares with other types of scientific discourse were highlighted. Reformulation, a rewrite of a source speech, is found to be a fundamental tool in scientific discourse used to explain scientific terms. The link between the enunciative frame and the reformulation of specialized terms is highlighted and an illustration for the opposition between language and speech is also given.

**Key words:** discourse analysis, lexicology, medical discourse, popularization discourse, reformulation